



**Note préliminaire à
l'Écho n°99
de décembre 1913**

Sur 3 photos à sa une, l'Echo donne un aperçu des mœurs du village.
C'est vraiment réducteur...

Les miettes historiques ne sont qu'un rapide constat de la situation en
1789 où c'est la disette menaçante qui inquiète les Barbentanis...

Les carrelages des chapelles sont refaits.

La classe 1910 va rentrer à la maison, nos Barbentanis en sont ravis.
En prévision d'un accroissement des effectifs, des soldats intègrent de
nouvelles casernes...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°99 de décembre 1913

Sommaire

- Page 01 = Édito : Mœurs Barbentanaïses ;
Page 02 = Les religieux originaires de Barbentane ;
Page 02 = Miettes Historiques, 1789
Page 04 = Jubilé Constantin ;
Page 05 = Niveau primitif de l'église ;
Page 06 = Conférence sur la question scolaire ;
Page 07 = La Toussaint et les Morts ;
Page 09 = Restauration de nos chapelles et nouveau carrelage ;
Page 09 = L'Éducation des Enfants
Page 10 = Nos enfants de chœur ;
Page 11 = Nos enfants des catéchismes ;
Page 12 = Courrier militaire ;
Page 15 = États religieux ;
Page 16 = La page des enfants.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

Le N° 10 cent.

Décembre 1913.

L'ÉCHO

DE

BARBENTANE

en Provence

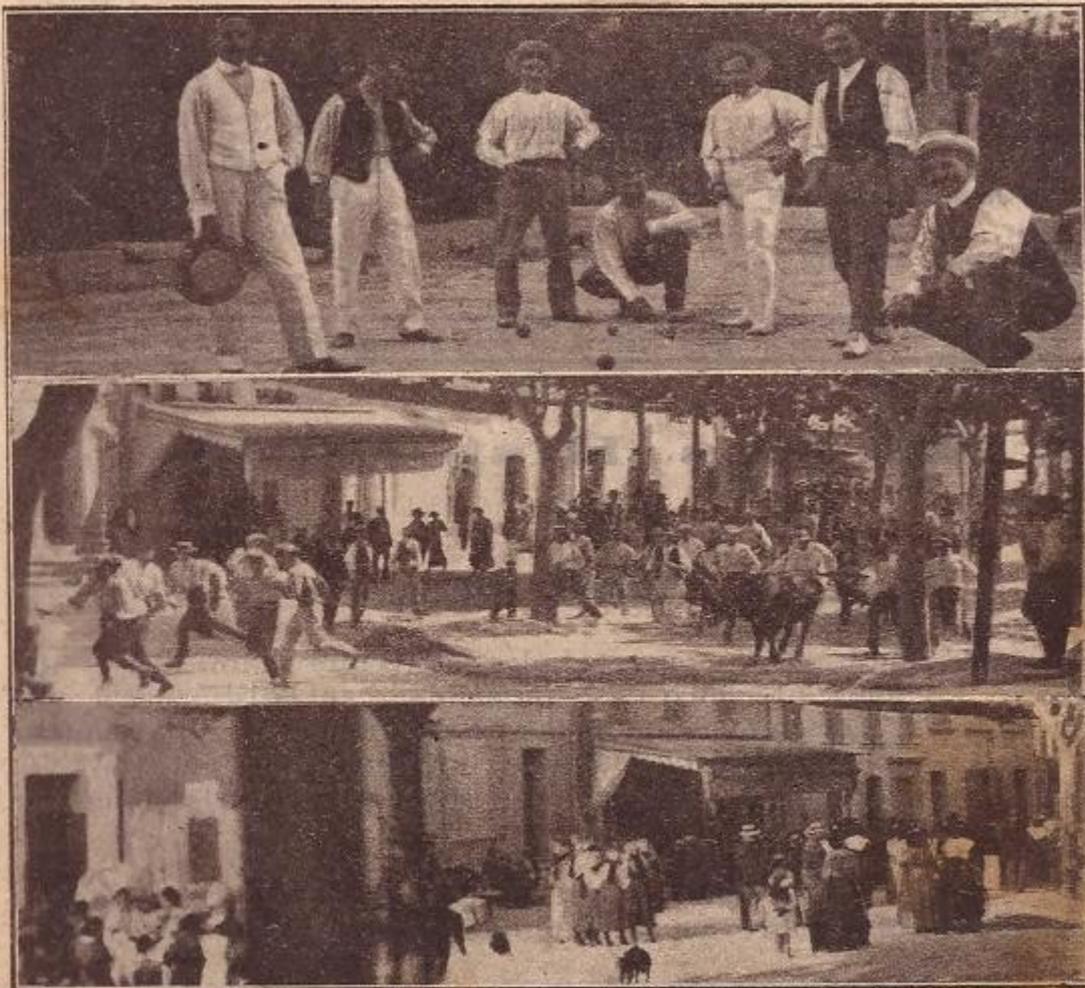
Abonnement annuel : 1 fr. 50



Publication mensuelle

MŒURS BARBENTANAISES

Jeu de Boules. — Bœuf à la Bourguine.
Promenade sur le Cours.



B. P. 30

Les Religieux originaires de Barbentane

— **Guillaume Courdon, Frère Marc**, ancien Trappiste de Notre-Dame-des-Neiges.

— **Erisson**, un des anciens frères fondateurs de l'Orphelinat de Misserguines, Province d'Oran.

— **Cuo, Frère Théophile**, ancien frère des Ecoles Chrétiennes, auteur du tableau le *Baptême de Notre-Seigneur*, dans la chapelle Sainte-Croix.

Actuellement :

— **Jean-Marie Gabaldan, R. P. Hilaire**, des Frères Mineurs (Récollet), né le 18 septembre 1862.

— **Gaston Chabert, Dom Louis de Gonzague**, Chartreux, né le 12 Juin 1867.

— **Jean-Marie Gabriel, R. P. Isfrid**, des Prémontrés de Saint-Michel de Frigolet (Abbaye de Leffe, Belgique), né le 6 juillet 1869.

— **Jacques Mison, R. P. Jacques**, des Prémontrés de Saint-Michel de Frigolet (Storrington, Angleterre), né en 1874.

— **Jean-Marie Laussel, Frère Hermann**, des Prémontrés de Saint-Michel de Frigolet (Abbaye de Leffe), né le 16 mai 1890.

— **Jean-François Broussier, Frère Libérius Joseph** (à Bolivar, Colombie, Amérique du Sud), des Maristes de Saint-Paul-Trois-Châteaux, né le 26 juin 1876.

Miettes Historiques

Année 1789

Instruire, intéresser, conserver les souvenirs d'un passé qui emporte les plus précieux enseignements, car l'histoire est une grande école, enrichir nos Annales Barbentanaïses, voilà quelle est notre seule ambition en publiant les notes qui vont suivre.

D'innombrables études de ce genre ont été écrites depuis une trentaine d'années.

Ecrivons la nôtre.

Il est utile d'avoir d'abord une notion exacte de ce qu'étaient dans notre Midi (Provence, Languedoc, Béarn), sous l'ancien

régime, jusqu'en 1789, les administrations municipale et provinciale.

1° L'*Administration municipale* était entre les mains des consuls se recrutant eux-mêmes, assistés par des conseils plus étendus; dans certains cas, l'assemblée générale des habitants était consultée. Les consuls des villes étaient juges de paix.

2° L'*Administration provinciale* était dirigée par les Etats. Ces Etats choisissaient leurs syndics généraux, remplacés, aujourd'hui, par deux agents du pouvoir central, le Préfet et le Secrétaire général de la Préfecture.

3° Les *Ecoles* dépendaient des familles. Les municipalités choisissaient le maître d'école, appelé, alors, *le régent*.

4° L'*Intendant* représentait dans la Province le pouvoir central, pour surveiller les provinces et les corps locaux, éviter le gaspillage des fonds publics, etc., ce qui n'empêchait pas que les provinces s'administrent et s'appartenent dans la plus large mesure.

— En 1789, nous trouvons à la tête de l'Administration municipale de Barbentane, Messire Martin de Boudard, maire, premier consul; à ses côtés: Pierre Cuyon et Joseph Arnaud, consuls.

Le juge était Paul François Guiraud — et le lieutenant du juge, Claude Millaudon.

Quels faits se passèrent, dans notre commune sous cette administration?

A Paris, se précipitaient les grands événements de la première période révolutionnaire: première séance des Trois Ordres, à Versailles (5 mai); proclamation de l'Assemblée Nationale par le Tiers-Etat (17 juin); Serment du Jeu de Paume (20 juin); prise de la Bastille (14 juillet); Abolition des privilèges (4 août); déclaration des Droits de l'Homme (20 août); siège du Château de Versailles (6 octobre)

A Barbentane, pendant ce temps, la situation devenait des plus pénibles.

« Les hivers rigoureux de 1788 et 1789, privaient nos aïeux, dit Sébastien Fontaine, au moins de cinq sixièmes de la récolte d'huile par la mortalité d'un grand nombre d'oliviers. Sur cent mille pieds existant dans nos montagnes, il en périt près de quatre-vingt-quatre mille. »

La question du blé préoccupait aussi, beaucoup le pays pour l'hiver qui allait suivre.

Tarascon, chef de viguerie; Châteaurenard et autres lieux voisins avaient, en prévision, arrêté la sortie des blés et formé des magasins de secours, dit d'abondance.

A ces inquiétudes d'ordre matériel s'en ajoutaient d'autres: « L'an mil sept cent quatre-vingt-neuf et le deuxième jour du mois d'août, dans l'Hôtel de Ville de Barbentane, les maires consuls portant la parole, ont dit que jeudi dernier trentième de juillet, sous une fausse alerte, les sieurs exposants, vu la terreur générale, furent obligés d'armer une troupe de leurs concitoyens et les firent

transmarcher sur les bords de la Durance et du Rhône, et qu'on a continué des patrouilles pendant toutes les nuits qui se sont passées depuis, ce que l'on se propose de continuer, mais comme toutes ces démarches pressées et indispensables, vu même un grand nombre d'errants et de vagabonds et gens sans aveu qui fréquentent le pays, ont été faites sans la permission de M. le Comte de Caraman, commandant en chef pour Sa Majesté en ce pays et Comté de Provence, permission qui est de nécessité indispensable, de même que pour autoriser la communauté d'établir une garde bourgeoise, sur ce les dits exposants ont requis le Conseil d'y délibérer... Le Conseil qui a su que Messires les Consuls ont eu la précaution de se pourvoir des poudres et plombs ont ratifié leur conduite et délibéré de faire mandat de soixante-quinze livres pour subvenir à ces frais... »

A. G.



JUBILÉ CONSTANTINIEN

Retraite de l'Immaculée et Adoration solennelle

C'est notre ami et concitoyen d'honneur, M. l'abbé Chavanet, Missionnaire Apostolique, qui sera le prédicateur de ces solennités.

Elles s'ouvriront le *Dimanche 30 novembre*.

L'insigne indulgence du Jubilé Constantinien peut se gagner *jusqu'au 8 décembre*.

Nous avons pensé que l'époque de la Retraite de l'Immaculée qui coïncide avec nos fêtes de l'Adoration perpétuelle serait très favorable pour en remplir les conditions.

Conditions à remplir. — Pour gagner l'insigne indulgence Jubilaire, nos paroissiens doivent accomplir les œuvres suivantes, conformément aux instructions du Souverain Pontife et de Monseigneur l'archevêque: 1^o cinq visites à l'église paroissiale; durant les visites, on prie « oralement » aux intentions du Souverain Pontife: on récite généralement cinq fois Notre Père et Je vous salue, Marie; 2^o une aumône, que l'on déposera dans le tronc spécial du jubilé, et qui sera affectée à l'érection d'un sanctuaire que le Pape veut élever en souvenir de l'édit de Milan; 3^o confession et communion. On peut faire plusieurs visites le même jour, pourvu qu'à chaque visite on rentre de nouveau dans l'église. Comme l'indulgence est gagnée au moment où on accomplit la dernière des œuvres prescrites, il est important, on le comprend, que la dernière de ces œuvres soit la sainte communion: à ce moment, les dispositions de l'âme sont plus parfaites.

En faveur des malades, des infirmes et des enfants qui n'ont pas encore fait la première communion, les confesseurs sont autorisés à modifier et même à changer les conditions indiquées ci-dessus.

L'**adoration solennelle** sera célébrée les *jeudi, vendredi et samedi, 4, 5 et 6 décembre.*

La Communion générale des hommes aura lieu le dimanche, 7, à 6 h. 1/2 et celle des femmes et Enfants de Marie, le même jour, à 7 h. 1/2, sans préjudice de celle du lendemain, 8, fête de l'Immaculée.



Constatation à noter

Niveau primitif de l'Eglise

Nous disions, en février 1913, que le niveau de la chapelle de la Sainte-Croix, à laquelle on descend par trois degrés, était le niveau primitif de toute l'Eglise. Au cours des travaux pour le carrelage dont nous parlerons ci-après, nous avons pu constater la vérité de cette assertion car les ouvriers ont découvert les gradins de l'ancien sanctuaire du Maître-Autel enfouis au-dessous des gradins actuels.

— Autre trouvaille, dans un autre ordre d'idées, d'un joli chapelot à grains blancs, très bien conservé, charrié par un rat dévot, au fond d'un trou, même au-dessous d'une des vieilles dalles enlevées pour le carrelage.



— **M. Amédée Daumas**, courtier de fabrique en bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, est recommandé spécialement aux lecteurs de l'« Echo ».

Il est de passage à Barbentane, maison *A Jeanne d'Arc*, premier étage, sur le cours, *chaque troisième dimanche du mois.*

Son domicile, 2, boulevard François-Zola, Aix-en-Provence, (Echanges. Réparations.)



CONFÉRENCE SUR LA QUESTION SCOLAIRE

Cette importante conférence nous fut donnée par *Maître Riqueau*, du Barreau de Tarascon, dans la salle Jeanne-d'Arc, le dimanche 19 octobre, à 3 heures de l'après-midi.

Elle fut précédée d'un rapport présenté par M. le Curé et d'une causerie par M. le Comte Terray.

Sur la scène avaient pris place, outre les orateurs, M. le Marquis de Puget-Barbantane et MM. les Membres du Comité, au grand complet. Notre vaste salle Jeanne-d'Arc était remplie par l'assistance. Les chefs de famille s'y trouvaient nombreux, M. le Curé expose, d'abord, la situation des écoles chrétiennes libres de Barbentane.

Cette situation n'est pas brillante au point de vue financier, mais elle n'est pas alarmante non plus. La souscription pour nos écoles est fixée à 6 francs par an et par foyer. Or, une somme si minime peut-elle nous être refusée par nos familles véritablement catholiques, si laborieuses et la plupart dans une honorable aisance?... Ce serait une honte! Grâce au bon esprit et à la bonne volonté de notre population si chrétienne, dès le premier cri d'alarme, à part quelques rares et toujours regrettables exceptions, de nombreuses adhésions n'ont pas tardé de relever notre courage. A l'heure actuelle, il suffit, pour boucler notre budget scolaire, d'une quarantaine environ de souscriptions nouvelles, moyennant lesquelles l'existence de l'Œuvre est assurée...

A la fin de ce rapport, écouté avec attention et plusieurs fois applaudi, le rapporteur donne l'état des recettes et des dépenses.

« Il nous reste un effort à faire, conclut-il; nous le ferons pour ne pas livrer à l'ennemi le morceau de terrain et le lambeau de liberté qui nous restent encore, pour que, demain, nos admirables institutrices et nos bons instituteurs ne nous quittent pas, pour que les portes de nos écoles libres ne soient pas fermées, pour que Barbentane soit à tout jamais *Barbantane*. »

M. le Comte Terray prend ensuite la parole. Il parle avec cette distinction qui le caractérise et, surtout, avec la chaleur et la gravité qui naissent des convictions profondes.

« L'Œuvre des écoles, nous dit-il, doit être générale, l'œuvre de tous et non une œuvre personnelle... »

Il déposera, tantôt, une grosse somme dans le plateau d'un des quêteurs, mais il ne veut pas couvrir le déficit à lui tout seul car tous, par un sacrifice particulier, doivent contribuer à l'œuvre collective. Après nous avoir parfaitement expliqué les trois motifs pour lesquels l'Œuvre scolaire a besoin d'être commune à tous, M. le Comte nous lit quelques extraits des dictées d'un instituteur laïque, l'instituteur de Blajan (Haute-Garonne). Cette lecture

soulève l'indignation de l'auditoire et montre mieux que les plus forts raisonnements, la nécessité que nous avons, de conserver nos écoles chrétiennes et de soustraire nos enfants aux funestes influences d'un enseignement sans religion et sans pudeur, auquel nous pourrions être exposés.

Enfin, Maître Riqueau, avec une très grande clarté, nous fait un saisissant et éloquent parallèle entre l'école chrétienne et l'école laïque. Il nous expose la législation scolaire de 1882, celle de 1897 interdisant le catéchisme — et, en dernier lieu, les odieux projets qui se préparent à l'heure présente, les chinoiseries du catalogue des manuels, l'hypocrite et scélérate intention de M. Buisson voulant faire décréter pour nos instituteurs libres, trois ans de formation dans les écoles normales. Cette conférence, très documentée, fut vigoureusement applaudie.

Nous remercions, vivement, l'éloquent conférencier de sa démonstration si lucide, si chaude et si décisive. Nous savons qu'il s'est arraché à une douce réunion de famille pour venir nous donner cette belle conférence et une réunion d'adieux, circonstance qui doit accroître à son égard et nos sympathies et notre reconnaissance.

La collecte, à la fin de la réunion, produisit *400 francs*. Que tous nos bienfaiteurs soient remerciés et par nous et par Dieu lui-même!



La Toussaint et les Morts

Les offices de la Toussaint et du Jour des Morts, ont été très bien suivis, dans notre paroisse. La première messe du jour de la fête, fut remarquable par le nombre et la ferveur des communions.

Beaucoup de petits enfants, appartenant à nos différentes écoles, accompagnèrent leurs mamans à la Sainte Table; c'est un spectacle ravissant que nous désirons revoir le plus souvent possible. A l'Évangile, M. le Vicaire développe cette pensée que les Saints ont parfaitement comprise, et qui explique tout le sens de notre vie: « *Nous venons de Dieu; nous retournerons à lui.* »

Le dimanche qui, cette année, se trouvait entre la Toussaint et la fête des Morts, fut, encore, une journée bien consolante. Après les Vêpres des Morts, selon la pieuse tradition, on monta en procession au cimetière. Toutes les confréries avec leurs bannières, assistaient à la touchante cérémonie. Avant l'absoute donnée au centre du cimetière, M. le Curé prononce une belle allocution qui émeut la nombreuse assistance et fait verser bien des larmes. « Nous sommes tous, dit-il en substance, victimes de la mort avant

de devenir ses tributaires. Mais cette mort est-elle si cruelle qu'elle nous sépare à tout jamais de ceux que nous aimons? Nous, chrétiens, nous proclamons avec l'Eglise que, de même que le champ du repos est le prolongement de la cité, de même la mort est le prolongement éternel de la vie. Mais où sont, alors, nos morts? Le catéchisme nous l'apprend. L'homme étant composé de l'union intime du corps et de l'âme, et la mort étant la séparation de ces deux parties de notre être pour savoir, où sont nos morts, il faut en suivre séparément le corps et l'âme. Le corps? Il est au cimetière où il nous donne, à la fois, une leçon de mépris et une leçon de respect. L'âme? Elle vit toujours. Mais où? En Enfer?... L'Eglise défend de dire, de qui que ce soit, qu'il est en Enfer. Au Ciel?... Peut-être. Mais nous risquerions en cessant de prier pour nos morts de les laisser souffrir longtemps. Au Purgatoire?... C'est le plus sage. Que nos prières, nos bonnes œuvres, le mérite de nos communions soient donc répandus, comme une rosée bienfaisante sur les flammes purificatrices du Purgatoire. Et sur ce sol béni, dans cette dernière demeure des ancêtres et qui sera la nôtre, pendant que ces tombes sont ornées de feuillages et de fleurs, symboles de notre affection et de notre piété, prenons la résolution d'unir nos supplications à celles de l'Eglise, en faveur des pauvres défunts. »

Le service solennel du jour des Morts réunissait l'assistance des très grandes fêtes. Les communions furent encore bien nombreuses. A 8 heures, la Société Saint-Joseph fit célébrer, selon l'usage un service solennel pour les membres décédés. Pendant toute la journée, les Barbantais sont montés en très grand nombre au cimetière, pour prier sur la tombe de leurs chers disparus et leur donner une marque de leur amour et de leur souvenir. La Neuvaine des Morts, a été mieux suivie encore que les années précédentes. Tous les soirs, aux Vêpres, la grande nef de l'Eglise, était pleine de fidèles, venus, la plupart, de bien loin, pour chanter les belles prières liturgiques en l'honneur des trépassés.

En somme, ces journées de fête, nous ont permis de constater qu'à Barbentane, les chrétiens ne se contentent pas de jeter quelques fleurs sur les tombes. Ils savent trop que les fleurs passent et que seule la prière demeure pour hâter la délivrance des âmes du Purgatoire et leur entrée dans l'éternité bienheureuse.



Restauration de nos chapelles et nouveau carrelage

Grâce aux efforts de M. le Curé et au zèle des diverses confréries, notre église s'embellit de jour en jour. La chapelle du Sacré-Cœur, située à droite du sanctuaire, vient d'être restaurée à fond. Cette chapelle gracieuse et coquette, dans sa forme, avait besoin d'une sérieuse réparation, car le gradin de l'autel, avec ses marches, étaient bien primitifs, et le carrelage de la chapelle totalement usé. L'autel du Sacré-Cœur, repose, maintenant, sur un socle à double marche en pierre de Tavel. Un petit carrelage, représentant des croix parsemées de fleurs de lys, remplit le dessus de ce socle et forme comme un gracieux tapis sur le devant de l'autel. L'intérieur de la chapelle est orné d'une superbe céramique sortie de l'usine de Paray-le-Monial.

Ce carrelage aux couleurs tendres et variées, dessine le monogramme du Christ et convient parfaitement au style de cette chapelle qui est, maintenant, un véritable bijou.

Les autels de la Sainte-Vierge, de Saint-Roch, de Sainte-Marguerite, n'ont pas été délaissés. Les gradins et les marches de ces divers autels ont été refaits avec de belles dalles de Tavel. Un joli carrelage recouvre le dessus de ces socles et les couleurs de la céramique s'harmonisent agréablement avec la blancheur du dallage. De plus, tout le pourtour du sanctuaire, la chapelle de la Sainte-Vierge, le devant du Sacré-Cœur (70 mètres environ) ont été carrelés. Ces différents travaux ont été exécutés par M. Deurrieu, redevenu maçon pour la circonstance et M. Gontard, carreleur à Avignon.

Cette importante restauration, venant après plusieurs autres, contribue à rehausser de plus en plus notre église et à la rendre vraiment digne de Barbentane.

L'Education des Enfants

XXI. L'ordre et la propreté. — Dès la plus petite enfance, efforcez-vous d'inculquer ces habitudes chez vos enfants.

Avant même que leur connaissance ne soit complètement développée, qu'ils voient le soin que vous apportez à ce que leurs vêtements ne soient ni tâchés ni déchirés et que les objets qui leur sont livrés soient rangés à une place fixe dès qu'ils cessent de

s'en servir. Au fur et à mesure qu'ils grandissent, veillez à ce qu'ils prennent eux-mêmes ce soin.

Si vous ne vous montrez pas exigeants à ce double point de vue, quand viendra la turbulence inhérente à l'âge, vous aurez un enfant aux vêtements toujours sales et déchirés et tout objet dont il disposera sera vite brisé ou égaré.

Ces habitudes données dans l'enfance se transformeront en qualités personnelles.

Mais n'oubliez pas que l'exemple est indispensable; veillez donc aussi sur vous-mêmes.

XXII. Apprendre à l'enfant à se gêner. — On ne peut être taxé d'exagération en disant qu'en éducation on revient toujours à cette règle : apprendre à l'enfant à se gêner.

'Au point de vue religieux. Pour se vaincre, se mortifier se soumettre aux commandements de Dieu et de l'Église, accepter avec résignation les contrariétés, ne faut-il pas se gêner?

'Au point de vue des rapports avec le prochain; peut-on sans se gêner se montrer bon camarade, serviable, être déférent vis-à-vis des personnes plus âgées, se tenir convenablement, être poli?

'Au point de vue de soi-même, peut-on s'appliquer à s'instruire, être ordonné, propre, sobre, travailleur autrement que par des efforts et de la gêne?

Sans doute l'éducation comporte les récréations pendant lesquelles l'enfant, oubliant toute contrainte, peut se livrer à ses ébats naturels; mais ces moments de détente doivent être l'exception et non la règle.

Bébé lui-même doit apprendre à se gêner, en se montrant patient et non volontaire.

Songez-y, parents qui gâtez vos enfants!

GREMPERT.

Nos enfants de chœur

Tous les samedis, nos chers enfants de chœur ont des répétitions de cérémonie à 11 heures. Des bons points numérotés sont distribués aux enfants les plus réguliers et les mieux appliqués. A la fin de l'année, de superbes récompenses couronneront les efforts et la bonne volonté de nos braves petits clers. Les belles cérémonies de la paroisse y gagneront beaucoup et tout le monde appréciera, sous peu, cette heureuse innovation.

Nos enfants des catéchismes

Désormais le catéchisme suivi par les enfants qui se préparent à la Communion solennelle, sera accompagné tous les vendredis, d'une instruction spéciale et terminé par une distribution de récompenses aux plus méritants. En outre, les enfants des catéchismes: garçons et petites filles, communieront par moitié tous les quinze jours; et chaque troisième dimanche du mois, il y aura une communion générale de tous les enfants de la Paroisse. Le catéchisme ne doit pas seulement être appris à la lettre, il doit aussi être vécu et pratiqué. Cette nouvelle et heureuse organisation donnera aux enfants d'excellentes habitudes de vie chrétienne qui produiront, dans la paroisse, de très bons résultats pour le présent et pour l'avenir. **Le catéchisme volontaire** fonctionne, maintenant, tous les mardis et mercredis; dames et demoiselles rivalisent de zèle pour donner aux enfants trop en retard, un supplément de catéchisme et d'explications. Cette belle œuvre salutaire aux enfants et aux catéchistes couronne et perfectionne l'organisation de tous nos catéchismes paroissiaux.



LOGIQUE

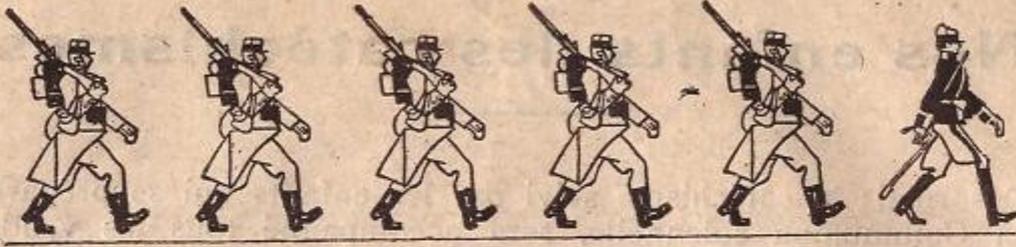
Il y a des hommes qui défendent à leurs femmes de porter une croix à leur cou et qui sont fiers de porter la croix de la Légion d'honneur...

Il y a des hommes qui défendent à leurs enfants de porter le scapulaire et qui portent un bout de corde de pendu...

Il y a des hommes qui traitent les chartreux de fainéants et qui flânent toute la journée...

Il y a des gens qui se moquent de ceux qui prient le bon Dieu et qui sont toujours à l'antichambre du préfet ou du ministre pour obtenir leurs faveurs...

« Faisons les fiers tant que nous voudrions, philosophes et raisonneurs que nous sommes; mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et leurs doux reproches maternels? Qui voit sans les envier les fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la Table-Sainte rajeunis et renouvelés? »



Courrier Militaire

« Quand j'aperçois le Drapeau, le Drapeau de la France, a écrit une jeune fille, il me semble que mon âme se dilate, mon âme de française plus vibrante encore que mon âme d'artiste, et que dans un grand élan elle va vers »

ce drapeau
Plein de sang dans le bas, et de ciel dans le haut,
— Puisque le bas trempa dans une horreur féconde
Et que le haut baigna dans les espoirs du monde,

(E. Rostand, *l'Aiglon*)

— Nous félicitons vivement notre très cher ami *J. M. Laussel* de n'être pas revenu du service sans avoir décroché *le grade de sergent* et accroché à sa tunique les galons d'or du sous-officier. A notre tour, décrochons-lui un large salut militaire.

— *Le caporal Laffont*, en revenant du Maroc, s'est empressé de nous rendre une amicale visite, de même les permissionnaires de la Toussaint dont les noms suivent : *Léon Reboul, Antonin Vernet, François Ayme, Louis Fontaine, René Daire, Louis Mus, Joseph Pitras, Pierre Reboul*. — *Baptistin Fauque*, complètement rétabli, est venu, aussi, nous faire sa visite d'adieux, avant son départ.

— *Lucien Ayme, Valdahon, 15 octobre* : « Nous voici donc dans notre nouvelle garnison du camp de Valdahon. Quand je dis : camp, l'esprit ne doit pas sursauter et voir déjà les soldats à l'approche de l'hiver, couchés sous une tente, avec une petite couverture pour les préserver des rigueurs de la saison. Non, le camp de Valdahon est un splendide local avec des casernements tout neufs, à un étage, et aussi bien conditionnés que les casernes des villes. Je me trouve heureux ici.

Combien de temps resterons-nous à Valdahon ? Je l'ignore. J'espère cependant que, dans deux ou trois mois, j'irai regagner mon bataillon dans les Vosges. Les jeunes soldats sont arrivés chez nous en grand nombre. Dans notre compagnie, nous en avons

reçu 129. Les conscrits barbentanais sont, sans doute, tous partis. Ils doivent voir que la vie militaire n'est point si méchante qu'on le croit généralement. A la caserne, on peut trouver d'excellents amis et de bons camarades, qui viennent payer leur dette à la patrie. »

— *Joseph Dourgas, Briançon, 15 octobre*: « Le pays est assez intéressant, et pittoresque; de hautes montagnes nous entourent presque complètement. Plusieurs forts se dressent dans les rochers pour garder la frontière italienne que l'on aperçoit au loin. De la caserne, nous voyons même un fort italien. Bien le bonjour à M. l'Abbé. »

— *J. M. Laussel, Nice, 18 octobre*: « Me voilà sergent depuis le 3 octobre, et je ne vous l'avais pas encore annoncé. Faut-il mettre cela sur le compte du grand travail de l'installation d'une part, et de l'incorporation des jeunes soldats de l'autre? Je ne le sais que trop: malgré tout, veuillez m'excuser de ce retard. Nous voici donc à Nice. Quel changement! Ah! qu'il est loin Bonifacio; c'est comme le retour d'un exilé dans sa patrie. A Nice, j'ai trouvé plusieurs barbentanais: Paul Fontaine qui est dans la même caserne que moi: François Marteau, toujours autour de ses marmites et de ses plats; Griot qui est à la caserne Rusca. Nos bleus commencent à faire les premiers mouvements de l'école du soldat. J'ai tellement crié, ces jours-ci, à l'exercice que j'ai eu une extinction de voix. Enfin, ce sont les dernières fatigues, et dans quelques jours, ce sera le repos, la liberté. Comme cette lettre sera probablement ma dernière, dans le courrier militaire, j'en profiterai pour vous adresser à vous, M. le Curé, tous mes remerciements pour l'envoi régulier de l'«Echo»; il m'a fait du bien et m'a soutenu surtout en Corse. Donnez bien le bonjour à M. le Vicaire et par l'intermédiaire de l'«Echo» à tous les soldats barbentanais. »

— *Achille Deurrieu, Mecknès, 18 octobre*: « J'ai lu avec un plaisir tout particulier le pèlerinage des choristes à Notre-Dame du Laus, qui, certes, ne ressemble point à celui que nous faisons à travers le Maroc. Me voici à Meknès, après plusieurs étapes effectuées à cheval. Meknès est une jolie ville arabe, avec des rues spacieuses. Il y a une petite chapelle desservie par un Franciscain, qui jouit de la plus grande estime. Mes respects à M. le Vicaire. »

— *Lafont, Rabat, 18 octobre*: « Vous devez avoir vu, par les journaux, que notre bataillon devait revenir en France. Cette nouvelle était exacte. Par plusieurs étapes, nous devons gagner Casablanca où nous nous embarquerons pour Marseille. Nous rejoindrons ensuite notre nouvelle garnison, à Draguignan. J'espère, à mon retour, obtenir une permission de 30 jours; et je serai heureux d'aller vous voir. Le bonjour à M. l'Abbé. »

— *Granier, Versailles, 23 octobre*: « Mon régiment avait été désigné pour assurer le service d'ordre sur le terrain d'aviation de Buc, où devait avoir lieu les expériences de Pégoud. La foule

était énorme, Blériot commença par saluer le public avec des vols planés et des virages merveilleux. Puis, Pégoud s'élève gracieusement; pendant une minute, il vole la tête en bas; et durant une heure, il exécute des vols superbes. Cette journée fut, pour moi épatante, et j'en garderai longtemps le souvenir. »

— *Une carte, représentant la Place Nationale d'Antibes, nous apporte d'excellentes nouvelles de notre brave Henri Laussel.*

— *Charles Bertaud, Tunis, 25 octobre:* « Notre traversée a été excellente et d'une gaieté sans pareille, car nous étions environ 950 bleus. La vie militaire n'est pas aussi mauvaise que je croyais. Il faut toujours astiquer et réparer, c'est le plus *embêtant* du métier... Pour la nourriture, il ne faut pas se plaindre, car nous avons un excellent capitaine. Mercredi, nous avons eu, à la compagnie, le repas des bleus. Un bon dîner avec un gâteau pour dessert nous réunissait tous amicalement et nous donnait à tous de l'entrain et de la joie. »

— *Une carte représentant une allée de palmiers à Hyères, nous apprend que notre sympathique ami René Daire, s'habitue parfaitement à la vie militaire et se trouve très content.*

— *Ferdinand Barral, Nîmes, 2 novembre:* « J'ai été très heureux de recevoir l'«*Echo*», me donnant les bonnes nouvelles du pays. Le service est dur en commençant, mais, enfin, on s'acclimata peu à peu au métier. »

— *Griot, Nice, 2 novembre:* « Je vous remercie de tout cœur de l'«*Echo*». J'espère que ce sera le dernier, et que le prochain numéro, on le lira au pays. »

— *Louis Mus, Orange, 5 novembre:* « Je suis rentré de permission avec un cafard peu ordinaire; mais le lendemain, je devais avoir une agréable surprise. On m'avait désigné pour aller travailler au *Parc Annexe*. Ici, le mot travailler est de trop; car le plus fatiguant est le voyage que nous faisons en charette. La gamelle n'est pas trop mauvaise; je la mange assez bien. A propos, j'oubliais de vous demander un petit renseignement. Si vous connaissez une banque qui présente de sérieuses garanties, vous me ferez réellement plaisir car j'ai touché ma dizaine et je suis embarrassé pour placer cette somme... Un bonjour à M. l'Abbé. »

— *Réponse de l'Echo:*

« *La meilleure banque est encore la Caissè des Ecoles qui paie de très bons intérêts dans le Ciel.* »

— *Baptistin Marteau, Sétif, 6 novembre:* « Le dimanche, après la Toussaint, nous avons accompagné à la gare, au son de la musique, les vénards de la classe qui étaient libérés. De retour, nous sommes allés au cimetière où reposent un grand nombre de soldats morts pour la patrie. Nous avons déposé sur la tombe de ces chers frères d'arme de superbes couronnes et notre chef, excellent catholique, a prononcé un très émouvant discours. »

— *Georges Debès, Sommières, 6 novembre:* « Me voici libéré

du service. Je me fais un devoir autant qu'un plaisir de venir vous remercier pour la régularité avec laquelle vous m'avez adressé chaque mois, l'*Echo de Barbentane*. Cette lecture m'a épargné de nombreuses heures de tristesse et d'ennui, et m'a toujours redonné du courage pour pratiquer mes devoirs religieux. Je souhaite que l'*Echo* prospère de plus en plus, car il est le lien qui rattache le soldat à sa religion et à son cher pays. Quoique étranger à Barbentane, vous m'avez considéré comme un de ses enfants; j'y reste fidèlement attaché et je me propose d'aller vous faire bientôt une bonne visite. »

Pierre Reboul, Grasse, 10 novembre: « Excusez-moi d'avoir tardé à vous écrire... Vous savez que les premiers temps, on a un fourbi du diable et qu'on ne sait plus où donner de la tête... Maintenant, on commence à se débrouiller... Je ne fais pas plus long, car il me faut manger la soupe. Le bonjour à M. l'Abbé. »



Etat Religieux

BAPTEMES

Octobre

16. Marie Angéline Constant. Parrain : Ange Constant. Marraine : Marie Deurrieu, épouse Mouiren.

Novembre

9. Fernande Florence Madeleine Dal Canto. Parrain : Jean Saccomendo. Marraine : Benoîte Savayano.

MARIAGES

Octobre

- 22. Cyprien Couttier et Henriette Ollier.
- 23. François Mourrin et Marie Berlhe.
- 30. François Dibon et Marie Pécout.
- 30. Joseph Michel Sarrazin et Césarie Madeleine Berlandier.

SEPULTURE

Novembre

- 5. Henri Bruyère, 1 an, Route d'Avignon.

PAGE DES ENFANTS

Solutions des questions posées en novembre

Devinette: **Laval**. — Charade: **Mouton**.

Jeu des 7 allumettes: 3 pour A, 1 pour I, 3 pour N: **Ain**.

Métagramme: Jour, Pour, Four, Tour.

NOUVEAUX PROBLEMES

Enigme... pour rire

Enlevez-moi une lettre, enlevez-moi deux lettres, enlevez-moi trois lettres, je serai toujours le même.

Charade

Mon premier, cher lecteur, nous donne la résine,
Et mon second est ville du Midi... devine!
Mon tout sert au salon ainsi qu'à la cuisine.

Mots en losange

Une consonne	X
Un mois de l'année	X X X
Chose amusante quand elle n'est pas méchante	X X X X X
Adverbe de lieu	X X X
Une voyelle	X

Les solutions seront données dans le numéro de janvier 1914.

Expérience amusante

La bouteille et le journal

Étalez un journal sur la table. Placez, au milieu de ce journal, une bouteille que vous ferez tenir en équilibre sur le goulot.

Il faut choisir une bouteille qui ait le bord du goulot très régulier pour la faire tenir en équilibre.

Proposez alors à quelqu'un d'enlever le journal sans toucher la bouteille et sans la faire tomber. On vous répondra que c'est impossible.

Vous pourrez, à ce moment, montrer votre adresse en exécutant ce petit tour.

Pour réussir, il faut frapper de petits coups de poings rapides sur la table à côté du journal. La trépidation produite se communique à la bouteille et la fait tressauter. Vous profitez de ces sursauts pour tirer doucement le journal à vous. Dans ce dernier mouvement, il faut éviter toute brusquerie et s'armer de patience, car l'opération est assez longue.

Le Gérant: J.-B. ROUDIL. — Imp. Vve Paquet, R. de la Charité. Lyon.